

Le marché français des fruits tropicaux et subtropicaux en 1974

R. NAVILLE

L'importance du marché français des fruits tropicaux et subtropicaux est établi d'après les statistiques d'importation. Il s'élève en 1974 à 1.532.318 tonnes et englobe :

- pour les fruits tropicaux : la banane, l'ananas, l'avocat, la mangue, la goyave, le mangoustan, la papaye
- pour les fruits subtropicaux : l'orange, la mandarine, la wilking, la monreal, la satsuma, la clémentine, le citron et le pomélo.

Il s'agit uniquement des fruits frais. Les importations françaises de conserves et de jus représentent un peu plus de 100.000 tonnes, dont plus de 50 p. cent sont des jus d'agrumes.

Les importations de fruits tropicaux et subtropicaux en 1974 sont inférieures de 3 p. cent à celles de 1973.

Cette régression est principalement due aux agrumes et surtout aux importations d'oranges.

Les prix de gros ont sensiblement augmenté sur l'an dernier, pour la quasi totalité des fruits étudiés.

BANANES.

Les importations bananières n'ont toujours pas atteint le cap des 500.000 tonnes, bien qu'elles aient augmenté sur l'an dernier. Elles s'élèvent globalement à 490.140 tonnes contre 479.945 tonnes en 1974, soit une augmentation de 2,1 p. cent.

Les pays de la zone Franc ont participé à l'approvisionnement du marché pour 473.860 tonnes, soit 96 p. cent. Ce tonnage est en progression de 13,5 p. cent sur l'année 1973.

La part des Antilles et des pays d'Afrique de la zone Franc s'établit comme suit durant les trois dernières années :

	Antilles	Afrique
1974	61 %	35,5 %
1973	55,7	31,2
1972	58,5	33,7

Les pays de la zone Franc ont tous une participation plus importante que l'année dernière dans la fourniture de bananes du marchés français.

Les progressions constatées, par ordre décroissant d'importance, concernent les fournisseurs suivants :

Côte d'Ivoire	21,2 p. cent
Martinique	19,7
Madagascar	11,2
Cameroun	10,1
Guadeloupe	2,2

Le Surinam et la Somalie n'ont rien fourni.

En revanche, les pays tiers ont vu leur tonnage livré sensiblement diminuer :

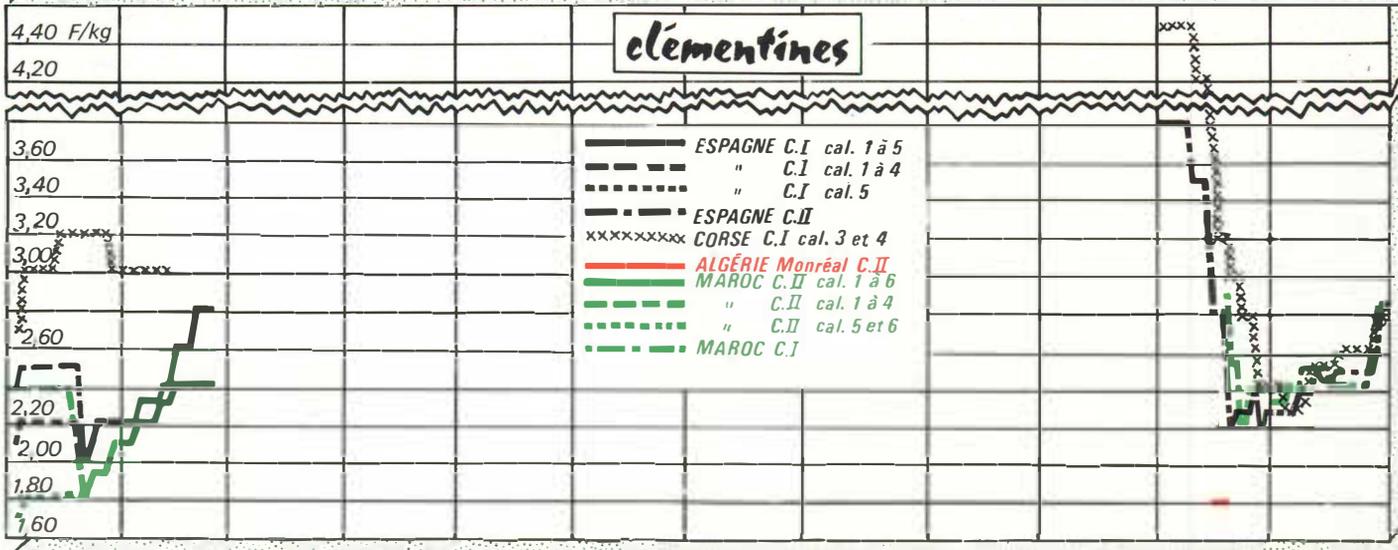
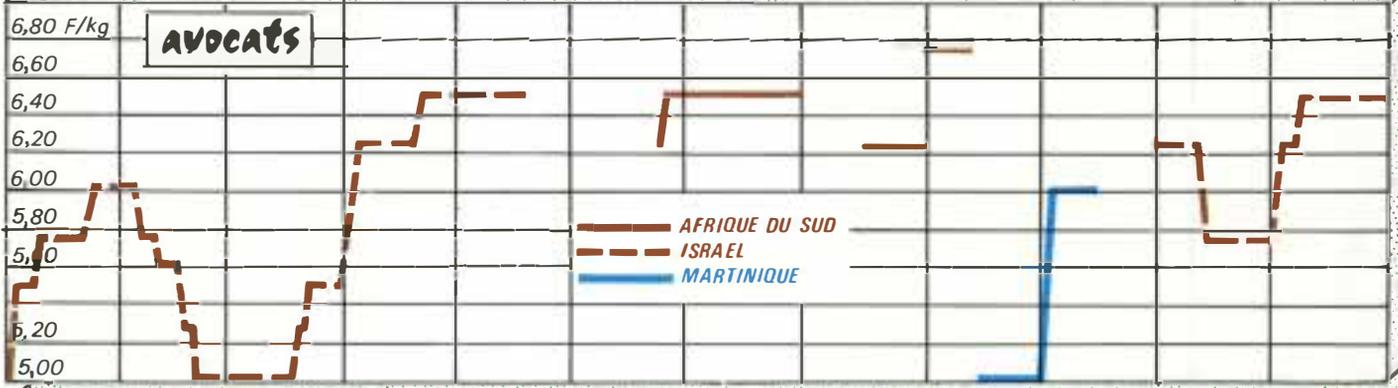
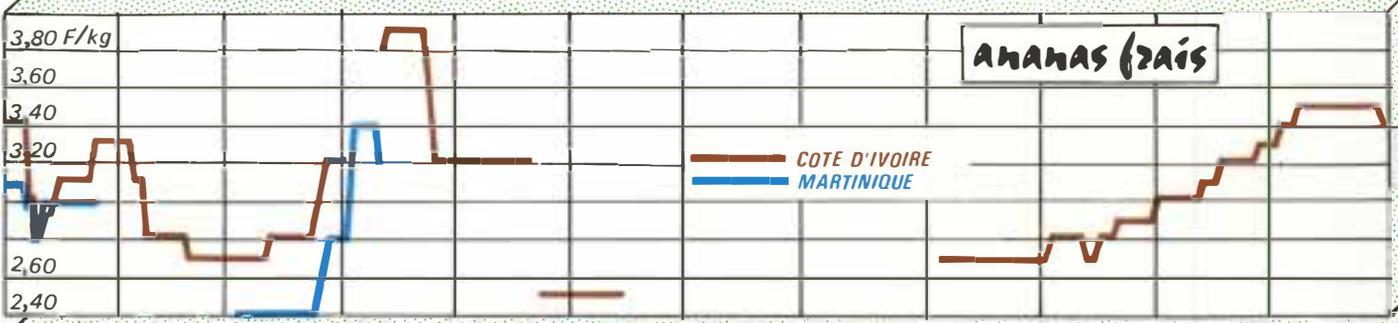
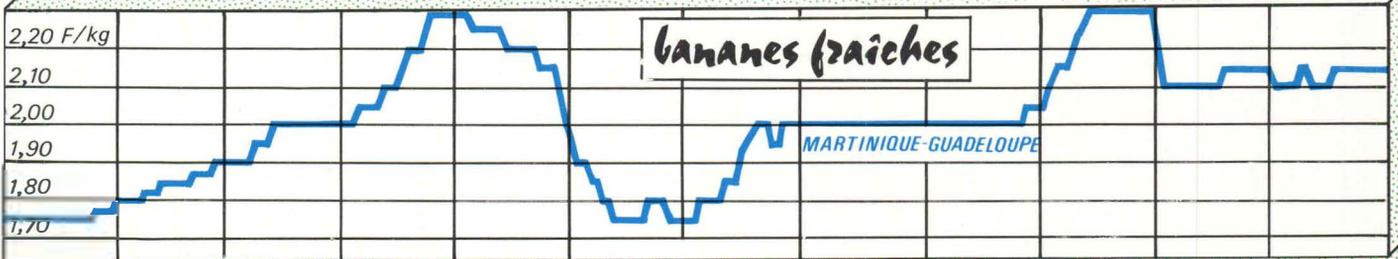
Costa Rica	67 p. cent
Équateur	75

et d'autres pays tiers ont complètement disparu de la liste des fournisseurs du marché en 1973, il s'agit de la Colombie et du Guatemala.

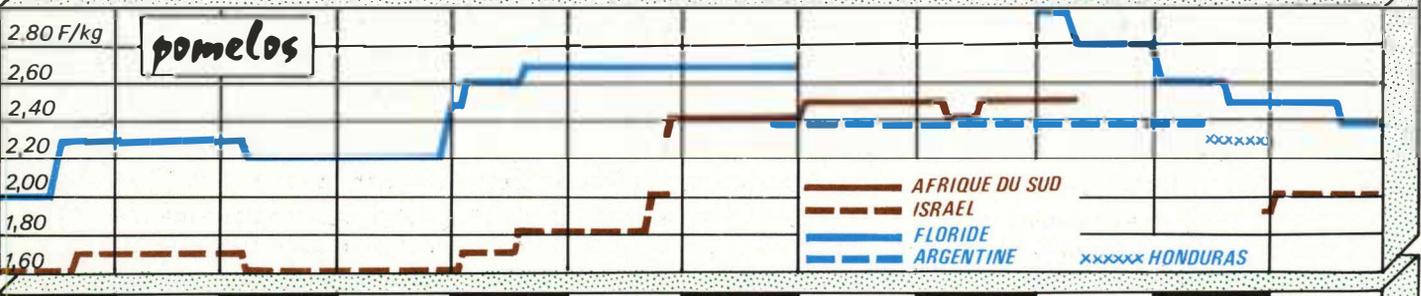
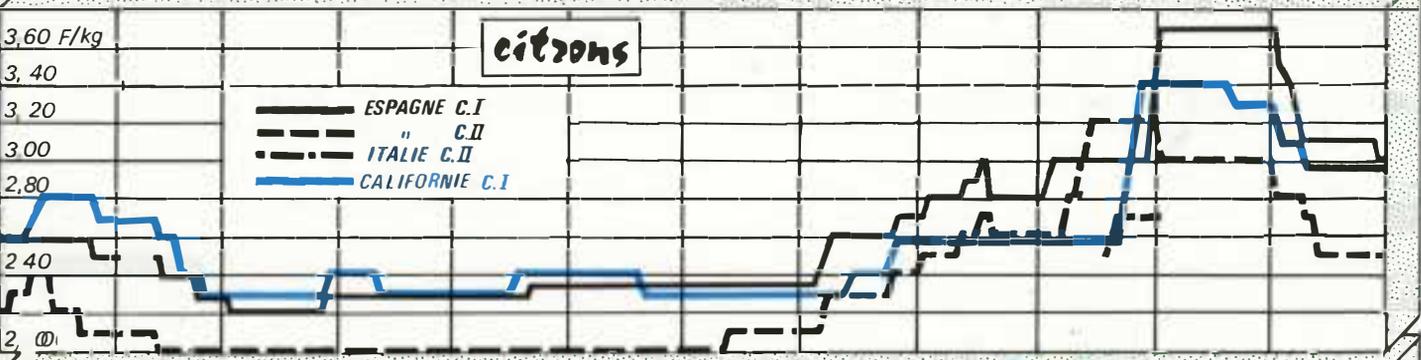
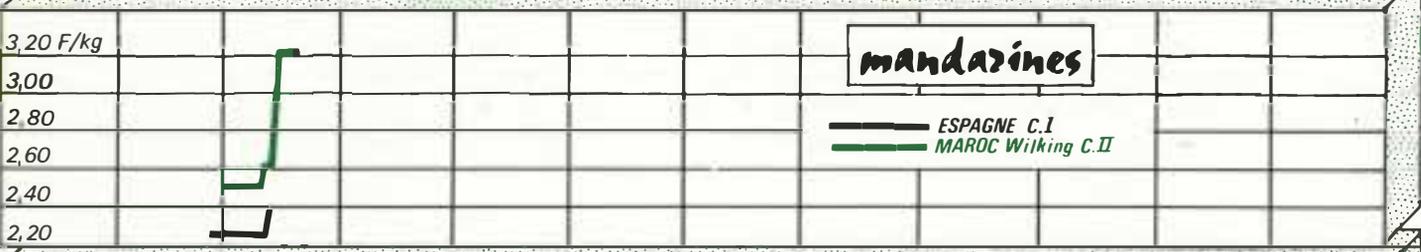
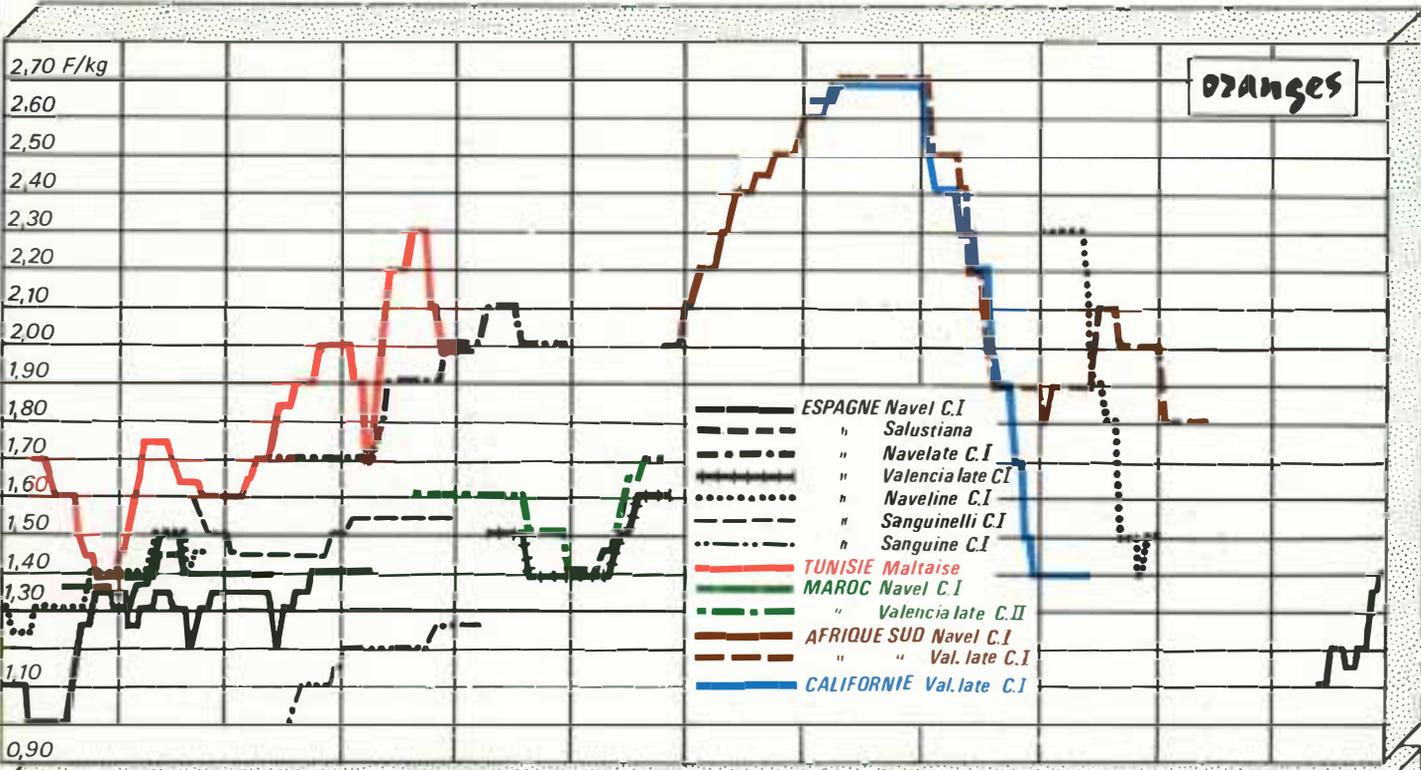
Les Canaries font exception avec une augmentation de 54,9 p. cent.

D'après les déclarations en douane, les valeurs moyennes CAF ont été par provenance, pour les deux années considérées de : (en F/kg)

... PRIX DE GROS AUX HALLES DE RUNGIS EN 1974 ...



JAN. FEV. MARS AVR. MAI JUIN JUIL. AOUT SEP. OCT. NOV. DEC.



JAN. FEV. MARS AVR. MAI JUIN JUIL. AOUT SEP. OCT. NOV. DEC.

(d'après l'ECHO DES HALLES)

	1974	1973	p. cent
Antilles			
Guadeloupe	1,46	1,20	21,6
Martinique	1,46	1,21	20,6
Afrique			
Cameroun	1,31	1,05	23,5
Côte d'Ivoire	1,35	1,11	21,6
Madagascar	1,30	1,11	17,1
Etranger			
Canaries	1,06	0,80	32,5
Costa Rica	1,17	1,00	17
Équateur	1,15	0,94	22,3

Les cours pratiqués sur le MIN de Rungis ont progressé sur l'an dernier : les limites extrêmes pratiquées ont été de 1,75 à 2,30 F/kg. Les minima ont été enregistrés en janvier, juin et juillet, et les maxima en avril, mai et octobre.

ANANAS.

Les importations de 1974 ont encore augmenté de 28 p. cent sur l'an dernier, avec 33.247 tonnes. Ce chiffre n'avait jamais été réalisé dans les années passées.

Mais les importations ne représentent pas les tonnages consommés en France, car une partie fait l'objet de réexportations vers les pays de la C.E.E.

Cette progression est due principalement à la Côte d'Ivoire. Il faut toutefois noter aussi que les tonnages provenant du Cameroun ont augmenté. Par contre, les Açores, le Kenya et la Martinique ont livré des tonnages inférieurs à l'an dernier. Un nouveau fournisseur est apparu cette année, c'est le Dahomey.

Aux dires des réceptionnaires, les ananas de cette dernière provenance étaient de bonne qualité et se sont vendus à des cours supérieurs à la moyenne ; mais il faut préciser que ces fruits étaient en grande majorité expédiés par avion.

Les plus forts tonnages ont été importés en juillet, août et novembre.

En ce qui concerne le brunissement interne des fruits, les recherches continuent, mais il a été noté une assez nette amélioration de la qualité cette année, due en partie à l'effort des importateurs qui ont maintenu la chaîne du froid jusqu'à la distribution.

Les cours sur le marché de Rungis, au stade de gros, sont légèrement supérieurs à l'année dernière. Les cours moyens minimum ont été de 2,50 F/kg et le maximum enregistré en avril était de 3,90 F/kg.

AVOCATS.

Les importations d'avocats ont atteint un niveau record avec 55 p. cent d'augmentation sur l'an dernier, représentant un tonnage de 10.904 tonnes. Les pays ayant contribué à cette augmentation sont : Israël avec 70 p. cent de plus que l'an dernier, le Cameroun 89 p. cent, la Côte d'Ivoire 226 p. cent, le Maroc 52 p. cent, la Martinique 62 p. cent.

L'incidence de la progression d'Israël intervient de façon plus sensible sur les importations totales.

L'Afrique du Sud est en très légère régression et sa saison s'est terminée plus rapidement que d'habitude.

Par contre, la Martinique, dès fin août avait débuté ses livraisons activement avec des fruits de bonne qualité. L'hétérogénéité des emballages utilisés a obligé les réceptionnaires à établir une large gamme de prix du fait de la diversité des poids pour cette provenance.

Le Cameroun, malgré les gros calibres, s'est bien commercialisé, les cours se sont alignés sur ceux d'Israël.

Les prix moyens pratiqués au stade de gros à Rungis ont atteint 7,00 F/kg, soit un peu inférieurs à l'an dernier, par contre, les minima ont été de 5,00 F/kg alors qu'en 1973 il avait été enregistré des ventes à 4,70 F/kg.

MANGUES.

Le marché français de la mangue qui, en 1973, avait accusé une régression, a, cette année, atteint un niveau record. Les importations sont globalement de 595 tonnes, ce qui laisse encore des possibilités pour l'avenir.

Les pays fournisseurs sont très nombreux puisqu'ils dépassent la vingtaine, mais l'essentiel de l'approvisionnement est assuré par le Mali, la Haute Volta, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Sénégal et la République démocratique du Congo, l'Égypte et Israël.

A l'exception du Sénégal, tous les pays fournisseurs précités ont augmenté leur tonnage sur l'an dernier.

Les cours au stade de gros se sont situés dans les limites suivantes : 3,50 à 8,00 F/kg suivant les provenances et l'abondance ou la rareté du produit. Au début de la campagne du Mali et de la Haute Volta, en avril, les mangues de bonne qualité se sont vendues 6 F/kg, puis en mai, l'expansion des tonnages provoqua un certain fléchissement des prix qui étaient alors de 3,50 à 5,00 F. En août, quelques tonnages d'Israël ont été commercialisés à 7 et 8 F/kg.

GOYAVES ET MANGOUSTANS.

Les importations de 1974 ont régressé sur l'année précédente, mais il s'agit de petites quantités puisqu'elles n'atteignent que 9 tonnes livrées par une dizaine de pays. En 1973, 23 tonnes avaient été importées.

Ce marché très limité reste irrégulier. Il ne s'adresse qu'à une clientèle restreinte de connaisseurs. Les 2/3 de l'approvisionnement cette année ont été réalisés par le Brésil, alors que l'an dernier, il y avait la Haute Volta et le Sénégal, avec 7 et 4 tonnes, qui, ensemble, représentaient 50 p. cent du marché.

PAPAYES.

Comme pour les goyaves et les mangoustans, la papaye est livrée en très petites quantités sur le marché français. Les importations de 1974 sont plus élevées qu'en 1973 (97 tonnes contre 61 tonnes). La Côte d'Ivoire est toujours le seul fournisseur, ou presque, avec 99 p. cent du tonnage global.

Il n'y a pas de cotations régulières sur Rungis pour ce fruit, mais il a été relevé dans la presse professionnelle des cours de 5 à 6 F/kg.

ORANGES.

Le marché de l'orange accuse un fléchissement de 8 p. cent en 1974 par rapport à 1973 qui serait dû principalement à la diminution des tonnages provenant d'Espagne (349.207 tonnes contre 392.354 tonnes).

Il faut signaler toutefois la reprise des tonnages d'Israël, d'Italie et de Tunisie.

En revanche, l'orange d'été a augmenté puisque les importations de l'hémisphère sud totalisaient 80.000 tonnes en 1974 contre 62.000 tonnes en 1973.

Une progression des tonnages d'oranges d'été à partir des pays suivants a été constatée : Afrique du Sud, Argentine, États-Unis, Mozambique et Uruguay. Deux nouveaux fournisseurs apparaissent : le Swaziland et Madagascar.

L'orange d'Argentine est arrivée tardivement sur le marché français où elle a été largement concurrencée par l'Afrique du sud. Le Mozambique, avec des arrivages moins lourds, a vu ses tonnages s'écouler sans problème.

Les prix moyens pratiqués sur le marché de Rungis ont très légèrement augmenté par rapport à l'an dernier, pour toutes les provenances.

MANDARINES, MONREALS, SATSUMAS.

Les importations de mandarines ont encore marqué un recul sur 1973 avec 17.000 tonnes contre 22.446 tonnes. Une très forte régression a eu lieu sur les tonnages provenant du Maroc qui n'a pu être compensée

IMPORTATIONS DE FRUITS TROPICAUX ET SUBTROPICAUX EN FRANCE EN 1973 ET 1974

(en tonnes)	1974	1973
BANANES		
Total :	490.140	479.945
dont		
Guadeloupe	122.121	119.491
Martinique	177.082	147.894
Cameroun	66.649	60.522
Côte d'Ivoire	101.624	83.848
Madagascar	6.382	5.739
Surinam	-	912
Canaries	2.074	1.339
Colombie	-	6.820
Costa Rica	6.133	18.825
Équateur	8.093	32.289
Guatémala	-	2.262
ANANAS FRAIS		
Total	33.247	25.864
dont		
Açores	119	145
Cameroun	2.757	1.860
Côte d'Ivoire	28.244	20.229
Cuba	-	118
Kénya	344	368
Martinique	1.611	2.933
Somalie	6	-
Dahomey	149	-
AVOCATS		
Total	10.904	6.995
dont		
Afrique du sud	1.385	1.429
Algérie	1	12
Cameroun	264	139
Côte d'Ivoire	330	101
Israël	7.966	4.690
Maroc	114	75
Martinique	797	489
Mozambique	-	10
Kénya	11	-
Mexique	7	-
Rép. Centrafricaine	8	-
États-Unis	9	-
MANGUES		
Total	595	373
dont		
Afrique du sud	11	12
Dahomey	2	-
Rép. Dém. Congo	36	18
Côte d'Ivoire	82	17
Égypte	17	14
Haute Volta	122	88
Israël	13	7

	1974	1973
Kénya	45	36
Madagascar	6	12
Mali	184	69
Sénégal	37	54
Union Indienne	0,8	0,8
Brésil	29	26
Cameroun	1	5
Mexique	0,5	8
Guadeloupe	0,2	2
Martinique	4	3
Niger	1	-
Burundi	1	-
GOYAVES, MANGOUSTANS		
Total	9	23
dont		
Congo	-	1,4
Afrique du Sud	-	1,3
Brésil	6,3	4,2
Thaïlande	-	1,6
Haute Volta	0,1	7,2
Cameroun	-	1,1
Sénégal	1,0	3,7
Dahomey	-	0,3
Côte d'Ivoire	1,6	-
Ceylan	-	1,3
PAPAYES		
Total	97	61
dont		
Côte d'Ivoire	96,4	50
Cameroun	0,7	1
Afrique du sud	0,2	5
Ile Maurice	-	4
ORANGES		
Total	630.975	681.842
dont		
Afrique du sud	53.581	40.996
Algérie	34.489	36.985
Argentine	10.083	9.968
Australie	36	570
Brésil	1.233	1.910
Chypre	1.995	2.239
Égypte	2.567	3.718
Espagne	349.207	392.354
États-Unis	7.758	4.125
Grèce	-	56
Israël	34.720	25.107
Italie	1.059	570
Maroc	98.281	138.239
Mexique	20	247

	1974	1973
Mozambique	3.888	3.424
Pérou	-	33
Tunisie	27.829	18.755
Turquie	-	19
Uruguay	2.290	1.434
Swaziland	795	-
Madagascar	970	-
Surinam	30	-
MANDARINES, WILKINGS		
Total	17.000	22.446
dont		
Algérie	1.704	1.629
Argentine	-	7
Australie	46	42
Espagne	11.914	7.985
Italie	194	18
Maroc	2.107	12.015
Tunisie	934	747
MONREALS, SATSUMAS		
Total	30.846	29.567
dont		
Espagne	14.602	14.246
Algérie	13.646	8.930
Maroc	2.593	6.383
CLÉMENTINES		
Total	138.322	140.977
dont		
Algérie	6.344	6.127
Espagne	93.145	72.039
Italie	967	11
Maroc	36.846	61.282
Tunisie	990	1.504
CITRONS		
Total	103.163	101.175
dont		
Algérie	224	434
Afrique du sud	2.025	1.062
Argentine	2.777	2.938
Chili	-	3

	1974	1973
Chypre	1.139	4.576
Côte d'Ivoire	18	24
Espagne	64.806	60.190
États-Unis	23.413	22.430
Grèce	2.473	2.055
Israël	293	1.096
Liban	-	427
Italie	3.480	1.709
Maroc	546	1.082
Mozambique	35	270
Tunisie	1.059	1.040
Turquie	428	922
Uruguay	325	777
Brésil	79	-
PAMPLEMOUSSES		
Total	77.117	82.476
dont		
Afrique du sud	5.164	7.577
Honduras	474	551
Espagne	1.120	158
Maroc	143	414
États Unis	18.508	15.716
Mexique	966	97
Surinam	252	334
Chypre	207	1.230
Israël	38.007	47.018
Tunisie	25	14
Algérie	400	648
Mozambique	1.960	1.789
Swaziland	1.249	-
Argentine	7.984	6.056
Paraguay	42	137
Nouvelle Zélande	19	-
Australie	11	-
Honduras		
Britannique	22	-
Cuba	253	452
Uruguay	107	-
Liban	-	487
Ngwane	-	1.858
TOTAL		
GÉNÉRAL	1.532.318	1.591.683

par l'augmentation des autres provenances dont l'Espagne enregistre à elle seule une progression de 4.000 tonnes sur l'an dernier.

Pour les monreals et satsumas, une progression des tonnages a été enregistrée soit un peu plus de 1.000 tonnes. L'Espagne a réalisé quasiment le même tonnage qu'en 1973. Celui du Maroc est en sensible régression alors que l'Algérie a vu ses tonnages en forte expansion.

Les cours moyens de gros pour la mandarine ont été très supérieurs à ceux de l'an dernier pour le Maroc. Pour les autres provenances, peu de cotations ont été données.

CLÉMENTINES.

Les importations de clémentines sont un peu inférieures à l'an dernier, mais, avec la production de Corse de 1974, qui a été très supérieure à celle de 1973, le marché français doit encore être en progression.

En effet, la Corse, cette année, aux dires des producteurs, aurait expédié 13.000 tonnes de clémentines contre 6.000 tonnes l'an dernier.

L'Espagne a livré de plus gros tonnages en 1974 qu'en 1973, mais cette augmentation n'a pas compensé la défection très importante du Maroc. Cette défection est le résultat de l'importation du début de la campagne 1974/75 qui s'annonce inférieure du fait des conditions climatiques.

En moyenne, les cotations de Rungis montrent que la commercialisation de ce fruit s'est effectuée à un niveau supérieur à celui de l'année 1973.

CITRONS.

Le marché français des citrons, quoiqu'en augmentation, gravite autour de 100.000 tonnes.

Nombreuses sont les provenances dont les tonnages ont légèrement progressé : Espagne, États-Unis, Grèce, Italie, Afrique du sud et Tunisie.

L'Espagne est le premier fournisseur avec plus de 50 p. cent du marché, suivie de la Californie. L'Italie a une position très éloignée de ces deux gros fournisseurs.

En revanche, Chypre, Israël, le Maroc et la Turquie accusent un fléchissement de leur tonnage, de même que de nombreux pays de l'hémisphère sud : Argentine, Mozambique et l'Uruguay.

Quant aux prix, les cours moyens présentent une certaine régularité et se tiennent dans les extrêmes suivants : 2 f à 3,70 F/kg, les meilleurs prix étant réalisés, comme à l'accoutumée, par le citron de Californie.

POMELOS.

Les importations de pomélos en 1974 sont en régression de 7 p. cent sur 1973, avec 77.117 tonnes contre 82.476 tonnes. Cette régression est surtout le fait de la diminution de 9.000 tonnes sur les importations d'Israël, de 2.000 tonnes sur celles d'Afrique du sud. Elle n'est pas comblée par l'augmentation des tonnages provenant des États-Unis, de l'Argentine, de l'Espagne, et la présence du Swaziland cette année.

Les variétés de pomélos roses ont actuellement la faveur du consommateur, mais le pomelo à chair rose n'est pas complémentaire du pomélo à chair blanche, il semble intervenir sur le marché comme un concurrent de ce dernier.

Les prix moyens d'Israël sur Rungis étaient sensiblement les mêmes que l'an dernier, alors que la Floride a tenu les plus hauts cours.

